

Hausse mondiale du prix du blé : conséquences en Mauritanie

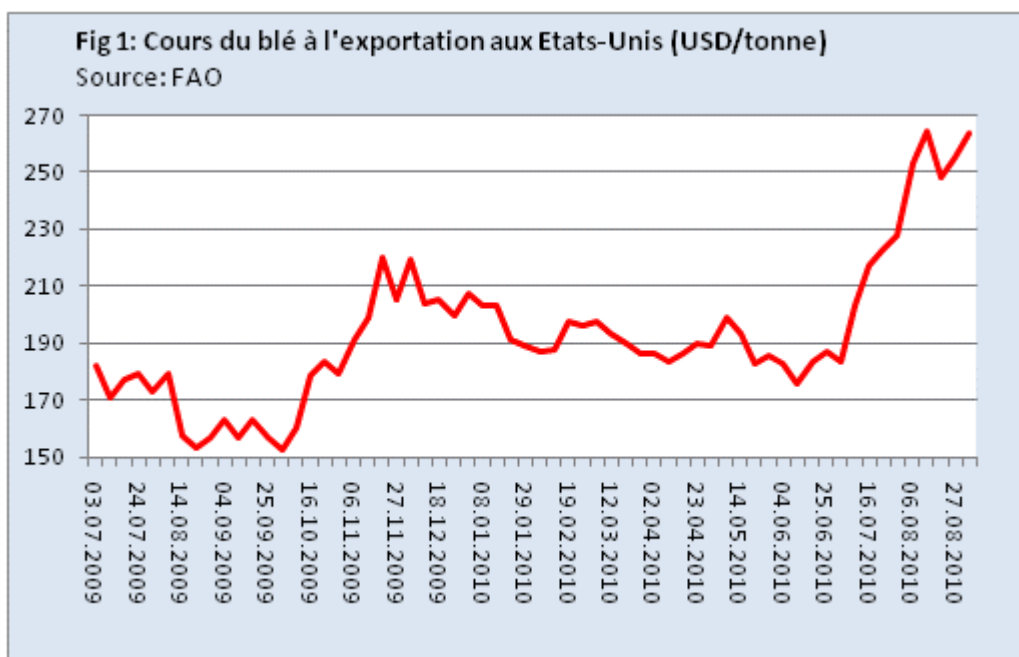
L'objectif de ce document est de fournir des éléments d'appréciation dans le contexte de la hausse mondiale du prix du blé, principale céréale consommée en Mauritanie.

Points-clés

- **L'augmentation des prix mondiaux du blé se répercute en Mauritanie.** Cette hausse du prix pourra provoquer une réduction de 16 à 20% de la consommation de blé.
- L'impact de la hausse des prix sur les **consommateurs** pauvres et privés de mécanismes de substitution (principalement à Nouakchott et Nouadhibou) devra être étudié. Si nécessaire, les **programmes d'assistance alimentaire** devront être adaptés.
- Le PAM pourrait avoir à **revoir sa stratégie d'achats** et réfléchir à un approvisionnement alternatif jusqu'à ce que les prix du blé retrouvent leur niveau d'avant crise.

1. Forte hausse des prix au niveau international

Depuis l'annonce d'un embargo sur les exportations de blé en Russie en Juillet 2010, des tensions se sont manifestées sur le marché international du blé. En France, le prix du blé à l'exportation a augmenté de 76% par rapport à début juin 2010 et de 80% par rapport à août 2009. Aux Etats-Unis, le prix du blé à l'exportation a augmenté de 50% depuis début juin (Fig 1, ci-dessous).



Si l'on pense que la transmission de la hausse des prix du blé vers les autres céréales (riz, maïs) devrait être limitée, et si les fondamentaux du marché sont plus favorables que lors de la dernière crise en 2007-2008, le phénomène reste préoccupant pour les pays et les groupes dépendants des importations de blé. La Mauritanie, fortement dépendante des importations de la denrée, pourrait être affectée par les tensions actuelles.

Il est difficile de se prononcer sur la durée probable de l'augmentation des prix du blé au niveau international. En 2007-2008, la transmission des prix internationaux du blé vers la Mauritanie avait été rapide, à la hausse comme à la baisse. Il devrait en être de même en 2010. A Nouakchott, le prix du blé de seconde qualité en gros a déjà fortement augmenté, passant d'environ 66.500 UM par tonne en mai à 102.000 UM par tonne en août. D'après les données issues du suivi réalisé par FEWS NET et le CSA, les prix au détail n'avaient pas encore augmenté au moment de la rédaction de ce document, en début septembre 2010.

2. La place du blé dans la balance alimentaire en Mauritanie

Le blé importé constitue la base de l'approvisionnement et de la consommation alimentaire en Mauritanie. Le bilan céréalier Mauritanien est structurellement déficitaire. En 2009-2010, le Ministère de l'Agriculture rapporte que la Mauritanie affiche un déficit brut de 487.000 tonnes de céréales, équivalent à 71% des besoins de consommation du pays. Le blé d'outre mer permet d'assurer l'essentiel de l'approvisionnement du pays : d'après le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, 81% des importations cérésières au port de Nouakchott entre 2005-2010 étaient en blé. Le riz constituait l'essentiel des autres importations cérésières au port pendant la période. Le blé est moins cher que le riz local et importé.

D'après la FAO, la consommation de blé en Mauritanie s'élevait en 2007 à 110kg par personne et par année, soit les deux-tiers de la consommation apparente annuelle en céréales. Pour les autres céréales, la consommation par personne par année s'élevait à 31kg de riz, de 20kg de sorgho et de 9kg d'autres produits. Un choc prolongé sur le marché international du blé aurait donc des conséquences sur la consommation alimentaire en Mauritanie.

3. Prix de parité à l'importation pour le blé

Le prix du blé importé rendu à Nouakchott se situe actuellement à environ US\$ 412 par tonne, sans tenir compte d'éventuelles taxes ou subventions à l'importation. En Mai 2010, avant la hausse des prix du blé, le bureau du PAM l'avait estimé à US\$ 290 par tonne. On peut ainsi prévoir une augmentation de 45% environ du coût du blé en gros à Nouakchott, essentiellement à cause de l'augmentation du prix FOB de la denrée.

En août 2010, le blé coûtait environ 100 UM par kg au détail à Nouakchott. Ce niveau de prix est équivalent à la moyenne des 5 dernières années. Ces prix sont relativement bas en raison de la présence dans le pays d'anciens stocks achetés à bas prix, ainsi qu'aux mesures gouvernementales prises pour subventionner la consommation pendant le jeûne du

Ramadan. L'augmentation des prix du blé au détail sur le marché Mauritanien est imminente, étant donné la récente hausse des prix de gros.

Il conviendra de suivre l'évolution de l'ouguiya par rapport à l'euro et au dollar dans les mois à venir. Une dévaluation de l'ouguiya pourra exacerber la hausse des prix des denrées importées sur le marché mauritanien. Depuis la fin du mois de juin, l'ouguiya s'est dépréciée de 8% par rapport à l'euro sur le marché interbancaire.

4. Réponse de la demande au choc

L'augmentation du prix du blé en Mauritanie provoquera une baisse de la consommation de la denrée. USDA, le Ministère américain de l'agriculture, propose des estimations de l'élasticité prix de la demande en céréales pour le Sénégal et le Maroc, pays voisins de la Mauritanie. Ces modèles permettent d'estimer que la consommation mauritanienne de blé baissera de 16 à 20% si les prix devaient augmenter localement de 45%, comme le permet de prévoir l'évolution du prix paritaire à l'importation. Si la hausse des prix se vérifiait, et que celle-ci devait durer dans le temps, son impact sera le plus marqué à partir de décembre, période à partir de laquelle la consommation de blé augmente dans le pays.

Il est probable que la demande mauritanienne s'ajuste pour intégrer davantage de mil et de sorgho, qui sont produits dans les pays voisins. Le commerce en céréales sèches traditionnelles avec le Mali (et dans une moindre mesure le Sénégal) représenterait une source alternative de céréales. On notera que les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou sont relativement éloignés des zones d'origine des céréales sèches traditionnelles, le choc pourrait donc y être particulièrement ressenti en raison des opportunités limitées de substitution. Les ménages urbains pauvres seront les plus affectés. De plus, en milieu urbain, le blé a pris la place des céréales traditionnelles dans les habitudes culinaires : une substitution vers ces céréales traditionnelles n'en sera que plus difficile.

La Mauritanie a récemment adopté une loi sur la fortification du blé. Le blé et ses dérivés (pain, pâtes alimentaires, couscous, pâtisseries...) incorporeront dorénavant des apports en fer et en vitamine A. Le choix de fortifier le blé repose sur le fait que la farine de blé est consommée par tous, particulièrement en milieu urbain. Par conséquent, si la consommation de blé fortifié devait diminuer, une opportunité de remédier aux sérieuses carences en micronutriments en Mauritanie sera perdue.

5. Perspectives et recommandations

Le prix du blé en Mauritanie est voué à augmenter fortement, y compris dans l'hypothèse de la suspension des droits de douane et des taxes. Le blé est la céréale de base en Mauritanie, une forte augmentation de son prix constituera un choc économique et alimentaire notable. Si la hausse des prix se vérifie, elle affecterait en premier lieu les populations urbaines pauvres de Nouakchott et de Nouadhibou. Le blé est également la céréale utilisée dans le cadre des programmes du PAM, la forte augmentation du prix de la denrée entraîne des conséquences budgétaires pour les projets PAM en Mauritanie. En vue de ce qui précède, les recommandations suivantes sont émises pour le court terme:

- Connaître les réponses que prépare certainement le **gouvernement**;
- Procéder à une **planification de contingence** qui envisagerait les différents scénarii et les réponses à apporter;
- Relancer le **système de suivi des marchés**, en publiant des mises à jour mensuelles sur les prix des denrées de base et sur l'évolution du prix du blé à l'importation;
- Se préparer à une **enquête d'impact** sur les populations vulnérables et à adapter les programmes du PAM si nécessaire ;
- Examiner la possibilité d'engager des **achats en céréales sèches depuis le Mali** ; et
- Le PAM devrait **coordonner** ses actions avec les différents acteurs, dont le gouvernement.

8 septembre 2010

Références

FAO. International Commodity Prices.

<http://www.fao.org/es/esc/prices/PricesServlet.jsp?lang=en&ccode=2301,2302,2312>

FAOSTAT. <http://faostat.fao.org>

République Islamique de Mauritanie. *Situation Alimentaire Actuelle et Elements du Bilan Céréaliier Ex Post 2008/2009 et provisoire 2009/2010*. CSA/OSA.

USDA . Commodity and Food Elasticities. [Htp://ers.usfa.gov](http://ers.usfa.gov).

Pour information contacter

Jean-Martin Bauer, Spécialiste des Marchés, PAM/Dakar jean-martin.bauer@wfp.org